

ELE3 - Cycle de préparation aux élections municipales



Domaine de formation

Cycle de préparation aux élections municipales



Type de formation

En distanciel



Référence

ELE3



Durée

1 journée de 7,00 heures

Nos objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Connaître les règles juridiques préalables à une entrée de campagne, notamment les droits et les devoirs du mandataire financier
- Maîtriser le calendrier politique et les étapes essentielles pour une campagne municipale réussie
- Faire l'analyse de son bilan de mandat et communiquer sur votre action locale
- Préparer une réunion publique

Cette formation n'est pas éligible au Dif Elus.

Public visé et prérequis

Vous êtes élu dans une commune, une intercommunalité (communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine, métropole...), un conseil départemental ou régional. Vous exercez des responsabilités de Conseiller municipal, Adjoint au maire, Maire, Conseiller départemental, Conseiller régional, Vice-Président ou Président.

Modalités pédagogiques

Ce module de formation vous propose une présentation claire et documentée, diffusée par vidéo projecteur ou écran plat. L'intervention est enrichie par des exemples concrets qui vous permettront de faire écho à vos pratiques. Par ailleurs, une évaluation des acquis est prévue en début et en fin de formation.

Moyens techniques et méthodes pédagogiques

A l'issue de la formation, nous vous remettons les supports pédagogiques par courriel au format PDF®.

Modalités d'évaluation

Votre progression pédagogique est accompagnée avec bienveillance par le formateur durant toute la journée de formation. À chaque étape, nous validons vos acquis par quizz, QCM ou entretien individuel.

En fin de journée, vous remplissez un questionnaire personnel d'évaluation portant sur les objectifs pédagogiques, l'intervention du formateur, les méthodes et les moyens de la formation. L'Institut Supérieur des Élus vous délivrera un certificat individuel validant votre participation à la formation.

Dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les évaluations réalisées (quizz, QCM...), ne seront pas sauvegardées sans le consentement explicite écrit des participants.

ELE3 - Cycle de préparation aux élections municipales

Déroulé pédagogique de la journée de formation

Matin

- Anticiper et préparer les échéances électorales de 2026
 - Les règles juridiques essentielles
 - Le calendrier politique
 - La communication préélectorale
 - La campagne officielle, droits et devoirs
- Le mandataire financier
 - Comprendre le rôle et la fonction du mandataire financier
 - Identifier le cadre juridique des dépenses et des recettes de campagne
 - Comprendre les règles juridiques indispensables à la bonne gestion des comptes de campagne
- Bilan de fin de mandat : mode d'emploi
 - Faire un point de situation sur votre feuille de route d'élu
 - Préparer un argumentaire sur vos réalisations
 - Anticiper les remarques, objections et dénigrements
 - Les supports utiles à une diffusion efficace : Rédiger une introduction et une conclusion efficace
- Validation des acquis

Après-midi

- Ciblage des électeurs
 - Travailler la liste électorale
 - Cibler les destinataires par leurs variables lourdes (âge, genre, bureau de vote etc.)
 - Sélectionner le bon argument pour la bonne personne
- Communiquer auprès de la population
 - Les règles lors d'une rencontre physique (porte-à-porte, marché etc.)
 - Les 5 techniques référentes de la prise de parole en public
 - Attaques et ripostes dialectiques du débat contradictoire
 - La communication sur les réseaux sociaux, sur internet
- Communiquer auprès des journalistes
 - Les règles d'une bonne interview
 - Anticiper les questions du journaliste
 - Préparer vos éléments de langage
 - Le droit de réponse
- Communiquer auprès des autres élus du territoire
- Préparer une réunion publique
 - La rédaction de discours et les messages clés
 - Le budget : la salle, la logistique
 - Médiatiser l'événement et valoriser les retombées
 - Préparer un communiqué de presse
- Validation des acquis

ELE3 - Cycle de préparation aux élections municipales

Conditions d'inscriptions

Pour connaître le prix de cette formation en hors DIF ou en groupe, n'hésitez pas à prendre contact au 01.83.79.02.87 ou contact@formations-des-elus.fr.

Merci de compléter le formulaire de le signer puis de le faire signer impérativement par l'autorité compétente accompagné de son cachet et de l'envoyer par courrier postal à l'adresse suivante : Institut Supérieur des Elus – 110 rue de la Jonquière, 75017 Paris. En adresser une copie par courriel à contact@formations-des-elus.fr. L'annulation du fait du participant devra intervenir dans les 5 jours calendaires avant le début du stage, à défaut les frais d'inscription resteront dus.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous proposons différentes modalités pédagogiques pour accueillir les personnes en situation de handicap. Vous pouvez retrouver nos actions sur ce lien : [accessibilité et mobilité](#) . Pour toute question, vous pouvez contacter notre référent handicap à l'adresse courriel psh@formations-des-elus.fr

Conditions de la formation

Pour la plupart des sessions nous limitons volontairement le nombre de participants afin de privilégier la qualité de la relation formateur-participant. Vous serez informé du lieu exact environ 10 jours avant le début de la formation.

Profil du / des Formateur(s)

L'Institut Supérieur des Élus est composé de plus de 70 experts formateurs tous reconnus pour leur expertise et leur expérience. Nos experts formateurs possèdent de grandes qualités communicationnelles. Ils agissent avec pédagogie et bienveillance. Ils animent leurs sessions de formation dans la bonne humeur. Ils transmettent dans le sens du partage et avec passion. Nos conseillers en formation sélectionnent toujours avec soin et précision les experts formateurs en fonction des domaines de formation identifiés.

Délais d'accès

Cette formation n'est pas éligible au DIF Elus.

Il faut compter 15 jours entre votre demande de formation et le début de la prestation dans le cas d'un financement direct. Nous vous aidons pour réaliser toutes vos démarches administratives.

Règlement

Une facture sera envoyée à la collectivité au lendemain de la prestation de formation par Advocaci groupe. Le règlement se fait par virement sur le compte bancaire d'Advocaci groupe.

ELE3 - Cycle de préparation aux élections municipales

Bulletin d'inscription

Remplir un bulletin d'inscription par participant

Date de la formation :

Tarif par jour :

Participant élu de la formation

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone professionnel : Téléphone portable :

E-mail :

Collectivité

Madame Monsieur

Nom et prénom référent :

Téléphone professionnel : Téléphone portable :

Nom de la collectivité :

Service :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nombre d'habitants :

Je déclare être élu(e) **Oui, je souhaite m'inscrire à la formation ci-dessus visée**

Le coût de la formation intègre l'ensemble des supports de cours et les pauses café. Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement direct, par chaque participant, auprès de sa collectivité.

Je souhaite recevoir une attestation en exemplaires.

Date et signature du participant (obligatoire)	Date et signature du responsable de la collectivité et cachet de la collectivité (obligatoire)
---	--